



Future Maison des Associations

www.commune-chatte.fr



p. 4 Action publique :
Le dossier
Maison des associations

p. 6 Intercommunalité :
Transferts
de compétences

Action publique 4-6

Quels projets pour 2018 ?
La Maison des associations
Côté travaux...
Les évènements à ne pas manquer !

Intercommunalité 6-7

Transferts de compétences
La commune s'associe au service de transport collaboratif

Travaux 8-9

Le point sur : Carrefour Chapaize, mur de soutènement à la MFR, l'annexe de la Mairie (ex ADMR), local de l'Harmonie au-dessus de la salle du Clos, L'hiver est là...

Economie 10-11

Les nouvelles entreprises :
Dietplus, SGEDI (D.PRO), Mon crédit, L'en verres et l'endroit

Environnement 11

Elagage des arbres : une obligation pour les propriétaires

Associations 12-13

L'AFR a un nouveau président

Mairie 14

PACS : c'est possible en mairie depuis le 1^{er} novembre

Portrait 14

Passionné de cuisine, Lionel Bourgeon est aux fourneaux

Culture 15-17

Le groupe « On s'erre les coudes »
Association Thélème : un début d'année prometteur
Médiathèque : une année pleine de promesses

Histoire 17

L'annexe de la mairie

Festivités 18-19

Agenda 20

PHARMACIE

Pharmacie FRAISSE
518 Grande Rue
38160 CHATTE
Tél : 04.76.38.47.50

KINÉSI-THÉRAPEUTES

ARNAUD Josselin
ESCOFFIER Laurent
MODENA Julie
PENET Julie
214 place du Champ de Mars
38160 CHATTE
Tél : 04.76.38.24.79

PÉDICURE PODOLOGUE

HUMBLOT Emmanuele
650 bis ZI La Gloriette
Tél : 04.76.38.64.72

PSYCHOLOGUE

DANIEL Pascale
1745 chemin des Ports
38160 CHATTE
Tél : 06.72.95.79.83

SAGE-FEMME

PICARD-COZ Victoire
Résidence La Forge
49 place de la Bascule
38160 CHATTE
Tél : 04.57.33.44.57
victoire-picardcoz-sage-femme.fr

MÉDECINS GÉNÉRALISTES

FAQY Thierry
25 rue de l'Eglise
38160 CHATTE
Tél : 04.76.38.51.22

TURGEMAN Roland

324 avenue du Vercors
38160 CHATTE
Tél : 04.76.38.46.51

MÉDEDIN OSTÉOPATHE

GENSTY Dominique
25 rue de l'Eglise
38160 CHATTE
Tél : 04.76.38.43.14

INFIRMIERS

Centre de soins infirmiers SIRCO
Résidence La Forge
49 place de la Bascule
38160 CHATTE
Tél : 04.76.38.26.35

DUMARCHE Valérie PELERIN Isabelle

21 route de Saint-Antoine
38160 CHATTE
Tél : 04.76.64.09.59

ORTHOPHONISTE

BEZIAU Céline
46 pl. du Champ de Mars
38160 CHATTE
Tél : 06.78.46.56.03

Etat-civil

NAISSANCES

> RAIBALDI Agathe née le 19 octobre 2017 à Romans sur Isère, fille de Ludovic RAIBALDI et d'Anaïs MALLEIN

> JANGOTCHIAN Séleste née le 25 novembre 2017 à Valence, fille de Dimitri JANGOTCHIAN et de Ludivine ROBIN

> ADOUR Amel née le 09 décembre 2017 à Romans sur Isère, fille de Chérif ADOUR et de Kahina ADOUR

> DUMAS Shanna née le 02 janvier 2018 à La Tronche, fille de Teddy DUMAS et de Cynthia ZWIRYK

> CALMAN Castial né le 03 janvier 2018 à La Tronche, fils d'Ioana CALMAN.

> MONTAUFIER Gustave né le 05 janvier 2018 à Grenoble, fils de Jean-Charles MONTAUFIER et de Charlotte BROUARD

MARIAGES

> ROBINET Geoffroy et ROBIER Elodie le 21 octobre 2017

> BARRIER Raymond et FREYCHET Bénédicte le 25 novembre 2017

> GHARIOUA Zakaria et BEN JAMAA Amel le 16 décembre 2017

DÉCÈS

> GRASSO épouse SANTI Denise le 11 octobre 2017 - 81 ans

> DELAGE épouse RIVAL Huguette le 12 octobre 2017 - 90 ans

> PERRAUD veuve ROZAND Jeanne le 31 octobre 2017 - 95 ans

> AUMEUNIER veuve VOGLER Madeleine le 05 novembre 2017 - 97 ans

> BUISSON veuve RUZAND Marie-Rose le 05 décembre 2017 - 90 ans

> PERRIN Guy le 09 décembre 2017 - 75 ans

> GERMAIN veuve SCALVINI Janine le 19 décembre 2017 - 80 ans

> ALBERTIN épouse GIRAUD Anne-Marie le 06 janvier 2018 - 67 ans

> BOIRON Paul le 17 janvier 2018 - 88 ans



édito

Chèr(e)s Chattois(e)s,

L'équipe municipale va poursuivre son action au service des Chattoises et des Chattois avec engagement en 2018.

Différents projets annoncés se sont concrétisés ces derniers mois, comme l'isolation de l'école Jean de La Fontaine, la sécurisation du carrefour de Chapaize, la rénovation des salles de l'Harmonie et du Clos (façade) ainsi que l'acquisition d'équipements informatiques pour les écoles. D'autres chantiers sont en cours dans notre commune :

- Les travaux de réaménagement de l'annexe de la mairie permettront à ce bâtiment d'accueillir des services et activités comme la section couture du Foyer pour tous, dans de meilleures conditions. Ils contribueront également à l'embellissement du centre bourg et à la sécurité des piétons avec la création d'un passage en voute.
- Des travaux sont aussi menés au Jardin du Chêne pour redynamiser le Jardin Ferroviaire, une opération largement soutenue financièrement par la Région et le Département. Une nouvelle aire de loisirs sera donc bientôt aménagée et elle participera à l'offre touristique locale.

Avec l'objectif constant d'améliorer les équipements présents sur notre commune, c'est aujourd'hui un projet de grande envergure qui est mené par l'équipe municipale : la construction d'une Maison des associations.

Comme présenté dans votre magazine, ce bel équipement sur lequel nous travaillons depuis plus d'un an en concertation avec les associations sera la concrétisation d'un de nos engagements. Il permettra de soutenir la richesse associative de notre commune.

Autant de réalisations que la municipalité est en capacité de mener grâce à une situation financière saine, une bonne maîtrise de ses dépenses de fonctionnement et la priorité donnée aux investissements qui font de Chatte un lieu où il fait bon vivre.

2018 rimera avec CULTURE et FESTIVITES avec les nouvelles animations proposées à la médiathèque, le concert exceptionnel des élèves de l'école de musique qui nous feront voyager au cœur des Balkans le 5 mai, puis la 10ème édition du Festival européen de chœurs d'hommes les 19 et 20 mai, sans oublier la célébration du 20ème anniversaire du jumelage avec Roncone à la Pentecôte.

Ces évènements qui sont autant des moments d'échanges et de partage, nous permettront de nous ouvrir aux autres et sur le monde.

Je forme le vœu qu'ils rencontrent le plus large public possible afin que chacun puisse vivre des moments heureux en 2018.

André ROUX - Maire de Chatte

horaires d'ouverture

Secrétariat Mairie

Lundi, mardi, jeudi, vendredi :
9 h 00 - 11 h 30 / 13 h 00 - 16 h 00

Mercredi : 9 h 00 - 11 h 30

Samedi : 8 h 30 - 11 h 00

Permanence du Maire :

1^{er} et 3^e samedi du mois :
9 h 00 - 11 h 00 en Mairie

Service Urbanisme - CCAS Services techniques :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi :
9 h 00 - 12 h 00 / 13 h 30 - 16 h 30

Vendredi : 9 h 00 - 12 h 00

Une publication de la mairie - 38160 CHATTE

Directeur de la publication : André Roux - Comité de rédaction : Commission municipale communication

Crédits photos : Mairie de Chatte

ISSN 1634-2488 - Tirage : 1 375 ex. dont 1056 distribués par nos soins

Réalisation & Impression : BALLOUHEY IMPRIMEURS - 38160 SAINT-MARCELLIN - Imprimé sur papier PEFC

Quels projets pour 2018 ?

La Maison des associations



La construction de ce nouvel équipement, engagement pris lors des dernières élections municipales de 2014, sera le projet phare de 2018.

Après concertation avec tous les acteurs concernés, les plans architecturaux du futur bâtiment, prévu en lieu et place de l'ancienne caserne des pompiers à côté de la salle des fêtes, ont été présentés aux intéressés. C'est le groupement « maître d'œuvre-architecte » (ABEILLE-COGNE), qui a été chargé du projet.

La Maison des associations comprendra deux salles modulables dédiées aux réunions et à certaines activités (jusqu'à 132 m²). Afin de proposer aux bénévoles un équipement fonctionnel, il a également été prévu des espaces bureaux, des zones de convivialité et des locaux de stockage à l'étage.

La demande de permis de construire vient d'être adressée, pour instruction, aux services concernés. La commune espère lancer les travaux au début de l'été pour une livraison à l'horizon de septembre 2019.

Côté travaux...

Réfection des routes et aménagement dans le village

La mairie négociera avec les entreprises de travaux publics un marché

sur 3 ans pour la réfection et/ou l'entretien des voies communales.

Seront inclus dans ce programme, des aménagements de rues à l'entrée du village à savoir : la route de Saint Bonnet de Chavagne depuis le garage Citroën jusqu'au carrefour de l'avenue du 19 mars (Chirouzes) et l'aménagement de la grande rue, du pont du Merdaret jusqu'au parking de la pharmacie.

Les travaux de la route de Saint-Bonnet :

Un trottoir sera construit dans le prolongement de celui qui existe sur la droite de la chaussée depuis le garage Citroën jusqu'au carrefour de La Barne.

Ensuite, sur la gauche de la voie, du point « propre » jusqu'à la rue du 19 mars 1962, le bord de la route sera entièrement refait avec trottoir, aménagements paysagés et mobilier urbain.

Les travaux de la grande rue :

Il s'agit de travaux inscrits dans le plan de réaménagement de la circulation dans le village.

Les travaux, qui devront débuter par l'enfouissement des réseaux, relèvent de la compétence d'acteurs différents :

- le SEDI pour l'électricité, la téléphonie et le numérique,
- la Communauté de Communes pour l'eau et l'assainissement (compétence transférée depuis le 1^{er} janvier 2018),
- le Département pour le revêtement,
- la Commune pour les trottoirs et aménagements,
- mais aussi l'entreprise qui doit acheminer vers Saint-Marcelin l'électricité provenant du futur parc éolien des coteaux de Chambaran.



Route de Saint-Bonnet



A l'issue de ces travaux d'enfouissement, et avant la réalisation des trottoirs et du revêtement définitif, on pourrait envisager un marquage provisoire pour un test de circulation à sens unique dans le village. C'est un projet attendu et réclamé par les riverains.

Les évènements :

Concert exceptionnel de l'école de musique

Le 5 mai prochain aura lieu un concert de l'école de musique à la salle Collenot en partenariat avec la médiathèque et Jean-Claude Chojcan, musicien professionnel, enseignant au conservatoire de Strasbourg. Le conte russe « Vasilissa la grenouille » sera interprété avec des musiques des Balkans et raconté par Sandrine, responsable de la médiathèque.

Depuis septembre, les élèves musiciens ont dû changer leurs habitudes. Ils préparent ce concert uniquement à « l'oreille » sans utiliser de partitions. Ceci leur demande un travail considérable et une attention particulière.

Plusieurs « master-class » sont prévues avant le concert final afin de répéter avec Jean-Claude Chojcan et ses musiciens professionnels. Le 5 mai donc, nous vous attendons nombreux pour venir écouter et encourager les élèves de l'école de musique pour ce concert exceptionnel.

2018, c'est aussi la célébration du 20^e anniversaire du jumelage avec Roncone

Un évènement qui aura lieu le week-end de Pentecôte.



Grande Rue



L'école de musique et Jean-Claude Chojcan

Le Festival Européen de Chœurs d'hommes revient !

En mai prochain, se déroulera la 10^e édition du Festival Européen de Chœurs d'hommes. Entresol accueillera les chœurs Cima Ucia (Roncone), Voces Graves (Madrid), Les Chanteurs Montagnards d'Alfred Roland (Bagnères de Bigorre) et Cantadis (Toulon).

Invité d'honneur, Polyfemna, groupe vocal féminin de Bourg d'Oisans.

Au programme de cette 10^e édition :

Samedi 19 mai

10 h : Animation avec tous les chœurs dans les rues de Saint-Marcellin

15 h : Concert à l'Église de Saint-Marcellin

20 h 30 : Concert à L'Abbaye de Saint-Antoine

Dimanche 20 mai

20 h : Concert au Gymnase de Chatte

23 h : Feu d'artifice devant la mairie de Chatte

10^e samedi 19 - dimanche 20 mai
FESTIVAL européen 2018
de Chœurs d'Hommes

Invité d'honneur
ENTRESOL & POLYFEMNA
 Dauphiné - Chatte Dauphiné - Bourg d'Oisans

Concerts
ITALIE • Coro Alpino Cima Ucia / TREN TIN - Roncone
ESPAGNE • Coro de Voces Graves / Madrid
FRANCE • Les Chanteurs Montagnards d'Alfred Roland
 OCCITANIE - Bagnères de Bigorre
 • Chœur Cantadis / PROVENCE - Toulon

Dimanche 20 mai
 20h00 Gymnase de Chatte
 Feu d'artifice 23h00 devant la Mairie de Chatte

Reservations
 • Office de Tourisme Saint-Marcellin
 04.76.38.61.48
 • Le samedi 19 mai devant la Mairie
 de Saint-Marcellin de 9h00 à 12h00

La Région Auvergne-Rhône-Alpes isère saintmarcellin

intercommunalité

Transferts de compétences

C'est imposé par la loi, la presse locale l'a annoncé, au premier janvier 2018, Chatte transfère ses compétences « **eau et assainissement** » à la communauté de communes Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté (SMVIC).

Cela signifie que dorénavant ce sera la communauté de communes qui gèrera, en deux budgets distincts, d'une part, le réseau d'adduction et la distribution de l'eau potable et d'autre part, le réseau de collecte et le traitement des eaux usées avec, bien sûr, la facturation de ces deux services à la population.



Des informations détaillées seront adressées à tous les usagers pour que les nouvelles mesures et tarifications soient bien comprises.

Ce qu'il faut d'ores et déjà savoir :

- Les tarifs de l'eau et de l'assainissement resteront inchangés en 2018.
- La facturation se fera en deux temps : une avance au printemps et, à l'automne, la facture définitive correspondant à la consommation effective de chaque abonné.
- L'entretien des réseaux sera assuré à l'identique et dans la continuité des pratiques actuelles. Toutefois, en cas de problème, l'interlocuteur ne sera plus la mairie mais l'intercommunalité.
- Pour tout renseignement d'ordre technique et administratif (règlement des factures, changement de locataire...), il faut s'adresser à la régie eau et assainissement de la SMVIC (tél : 04.76.38.61.48).
- En cas de problème technique ou

de panne, il faut contacter le service d'astreinte joignable 7 jours/7 et 24h/24 au 04.76.36.94.01.

- Les usagers non raccordés au réseau d'assainissement, resteront sous la gestion du SPANC
- C'est à l'horizon 2024 qu'une tarification unique sera appliquée sur tout le territoire (harmonisation progressive).

Autres compétences transférées :

Le traitement des ordures ménagères dont la facturation apparaîtra désormais sur l'avis d'imposition de la taxe foncière.

Les zones d'activités La Gloriette, la Noyeraie et La Croisée.



La commune s'associe au service de transport collaboratif

Depuis le 5 décembre, vous avez la possibilité de faire appel au service de transport collaboratif mis en place par les communes de Chatte, Saint-Marcellin et Saint-Vérand.

Ce nouveau service fonctionne grâce à la participation de chauffeurs bénévoles pour des déplacements de personnes sur le secteur de ces trois communes les mardi, vendredi et samedi matin.

Les deux ramassages du matin ont lieu entre 8h30 et 9h30 puis entre 9h30 et 10h30. Les retours s'effectuent de 10h30 à 11h30 pour les premiers et de 11h30 à 12h30 pour les seconds.

Actuellement en phase d'expérimentation pour 6 mois, ces plages horaires pourraient évoluer avec vos éventuelles propositions.

Le tarif est d'1€ par voyage (2€ l'aller-retour). Les personnes intéressées doivent tout d'abord s'inscrire



en mairie pour y acheter les tickets, vendus par 10.

Vous devez réserver 48 h à l'avance auprès du CCAS de Saint-Marcellin (tél : 04.76.38.81.21) qui est le gestionnaire de ce service. Vous serez ensuite informé par téléphone de

l'heure de passage du minibus près de chez vous.

Contact en mairie de Chatte : Pascale Beaumont, CCAS, tél : 04.76.36.81.24 pour l'achat de tickets ou autres renseignements.



Des élus, commerçants et partenaires qui ont participé à la mise en place du service de transport collaboratif.

Le point sur les travaux achevés et les chantiers en cours

Carrefour de Chapaize :

Les travaux sont terminés mais on a dû solliciter les services départementaux pour que soit sécurisé le Chemin des Ports au niveau du carrefour. En effet, l'absence de bordure le long d'une voie surélevée présentait un réel danger pour les usagers.

Une « banquette » large d'environ 1,50 mètre a été réalisée grâce à un enrochement le long de la voie et un remblaiement en terre.

Ces travaux ont été intégralement financés par le Département.



L'annexe de la Mairie (ex ADMR) :

Les travaux sont en cours et progressent conformément aux prévisions.

- Ont été réalisés : la réfection de la toiture, la percée du bâtiment, le remplacement des huisseries et la rehausse de la fenêtre ouest.
- Dans la cour, il a fallu supprimer le pan de toit qui longeait la salle de réunion des élus (ancien préau de l'école de garçons) et qui s'ancrait au bâtiment en travaux.
- Sont en cours et à venir : la reprise des façades, les aménagements intérieurs ainsi que ceux du passage piétonnier et de l'ouverture côté grande rue.

Les travaux devraient être achevés avant le début du printemps. Un budget de 150 000 € HT environ a été consacré à cette opération de réhabilitation (subvention de 30 000 € de l'Etat et 7 500 € du Département).



Mur de soutènement à la MFR :

On rappelle que ce mur, déstabilisé dans ses fondations par des infiltrations d'eaux de ruissellement venues du fossé amont, menaçait de s'effondrer ce qui aurait eu pour conséquence l'affaissement de l'ancienne route de Chatte. Pour des raisons de sécurité et pour permettre les travaux de réfection, la voie a été fermée à la circulation à partir du 21 juin 2017 et rouverte le 20 janvier 2018.

Le mur, reconstruit à l'identique sur un linéaire de 8 mètres, a nécessité d'importantes fouilles et un renforcement conséquent de ses fondations.

Un trottoir a été aménagé le long du mur reconstruit jusqu'au bâtiment de la MFR.

Conformément à la réglementation, les travaux sont à la charge du propriétaire de la voie en amont du mur, c'est-à-dire la commune. Coût de l'opération : 29 000 € HT environ.



Local de l'Harmonie au-dessus de la salle du clos :

La commune a fait le choix d'une double réhabilitation ; celle de l'isolation thermique de la partie ouest du bâtiment Collenot et, au dessus de la salle du Clos, celle du local de l'Harmonie dont la remise en état s'imposait.

Les travaux d'isolation des bâtiments publics, que l'Etat subventionne, sont une des priorités de la commune. Ils ont été réalisés par l'extérieur et ont inclus le remplace-



ment de toutes les huisseries sur les deux niveaux du bâtiment. L'escalier extérieur de secours a été refait, sa rampe changée.

Le local de l'harmonie, après de très longues années d'utilisation, méritait une rénovation, d'une part à cause du vieillissement de ses sols, murs et plafonds, et d'autre part au regard des besoins spécifiques de cette salle vouée à la musique.

L'entrée sud, les sanitaires et l'escalier d'accès à l'étage ont été remis à neuf. La salle de musique a été refaite du sol au plafond avec des matériaux adaptés à son usage.

Les responsables de l'Harmonie et tous les musiciens qui ont réinvesti les lieux apprécient la qualité du travail et, davantage encore, le confort thermique et acoustique du local.



L'hiver est là...

Avec lui, le froid, la neige, le verglas sur les routes et dans les rues de nos villages.

Se pose dès lors le problème du dégagement de ces voies pour nous permettre de circuler et de vaquer à nos occupations quotidiennes.

Durant ces jours d'intempéries, vous êtes nombreux à appeler la mairie (avec plus ou moins de patience quelquefois) afin de solliciter un déneigement rapide des routes ou chemins d'accès à vos habitations.

Mais savez-vous comment est organisé ce service à Chatte ?

Tout d'abord, chaque jour, le responsable des services techniques surveille les bulletins météo spécifiques adressés aux mairies. En cas d'alerte, dès 4h00 il fait un tour de la commune pour un état des lieux par quartier. Il pré-



vient l'équipe technique afin de démarrer les opérations de déneigement au plus tôt ; en général vers 5h00-6h00.

Sachez qu'il est très difficile de déneiger avant que la neige soit tombée... !!!

Mais oui ! Certains le souhaiteraient ...Il faudrait « anticiper » disent-ils !

Pour les 80 km de routes et chemins ruraux que compte la commune, ils sont quatre employés communaux et un prestataire privé (agriculteur) chargés de ces tâches hivernales.

Leurs matériels : deux tracteurs et un camion équipés de lames et sableuses et une tractopelle avec étrave. La commune dispose aussi d'une déneigeuse tractée manuelle pour les lieux inaccessibles aux gros engins : places, parking, écoles ...etc.

A chaque homme, ses secteurs (plusieurs quartiers) qu'il dégage en priorité selon l'enneigement et la difficulté des chemins d'accès.

Chacun effectue en général deux passages ou plus, espacés de 4 heures environ, en fonction des conditions météo qui, elles seules, imposent les rotations.

Ce travail pénible et fastidieux est toujours assuré avec compétence et rapidité, mais il faut que chaque habitant comprenne bien que tout ne peut pas se faire en même temps !

Enfin il est bon de rappeler que chacun d'entre nous, propriétaire ou locataire, est légalement tenu de dégager neige et verglas devant chez lui.



Les nouvelles entreprises

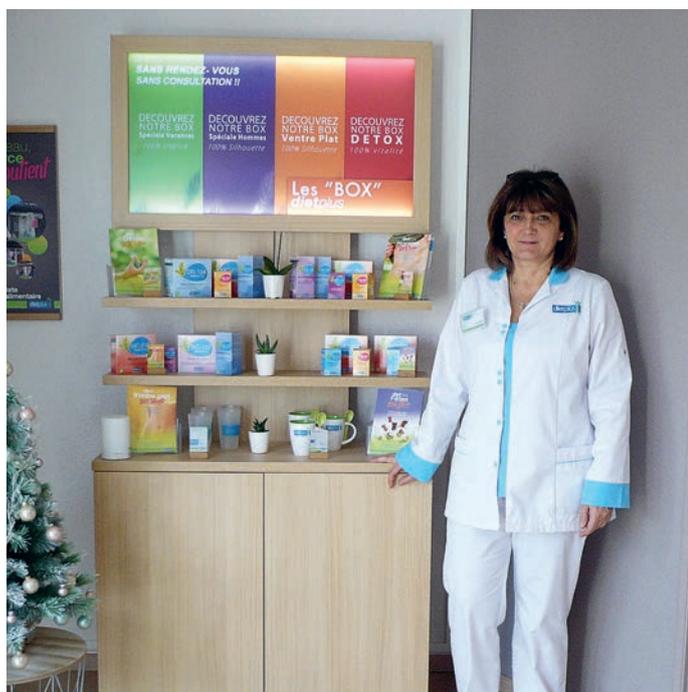
DIETPLUS

En signant une convention avec la franchise DIETPLUS, Nadine Arribert a pris à 54 ans un virage certain par rapport à ses premières armes axées sur le métier de comptable qu'elle a exercé longtemps ! Parallèlement, elle a été monitrice de vente à domicile, ce qui lui a permis de découvrir le coaching. Son cheminement l'a amenée ensuite à suivre une formation de coach alimentaire durant trois semaines à Paris.

Après étude de marché, elle s'est installée dans cette nouvelle activité au 650 ZI Allée de la Gloriette à Chatte où elle vous accueillera le lundi de 14h à 18h, du mardi au vendredi de 10h à 18h et le samedi de 9h à 12h.

Pour être plus précis, le métier de Nadine est basé sur le coaching de personnes en surpoids, motivées pour maigrir. Dans un premier temps, un bilan nutritionnel par impédancemétrie est établi. Ce test mesure, entre autres, les masses musculaire et grasseuse, l'IMC, la rétention d'eau et dans une approche de diagnostic de santé, le niveau de graisses viscérales qui entourent les organes vitaux comme le cœur et les poumons.

Ensuite, bien sûr au cas par cas, un rendez-vous hebdomadaire permet de mesurer les effets du plan alimentaire et des produits du type dépuratif-draineur, brûleur ou capteur de graisse, que Nadine aura préconisés. L'objectif est la perte de poids selon les souhaits du client et les conseils de Nadine qui aura également à cœur de suivre la stabilisation du poids, et par la suite la phase d'entretien, à l'occasion de rendez-vous mensuels gratuits. Contacts téléphoniques : 04.58.17.70.64 ou 06.18.40.72.38, par mail : chatte@dietplus.fr.



SGEDI (D.PRO)



Après de nombreuses années d'une carrière professionnelle dans le milieu du BTP, où il était spécialisé en électricité, en mars 2014, Walter Bonazza a créé sa société SGEDI (Sud Grésivaudan Expertises Diagnostics Immobiliers). Quelques mois plus tard, il a rejoint la franchise D.PRO, en tant que responsable d'agence.

Le 1^{er} février 2018, il a ouvert un bureau dans le bâtiment « Mathon » au 650 B ZI La Gloriette à Chatte.

Il propose une palette complète de prestations dans le secteur de l'expertise et du diagnostic immobilier, qui correspondent à l'ensemble des obligations légales actuelles dans ce domaine.

Ainsi, dans le cadre de la location ou de la vente d'une maison, d'un appartement ou de tout type de bâtiment, Walter Bonazza réalise des diagnostics, dont le but est d'informer les futurs acquéreurs de l'état du bien concerné (par exemple : amiante, plomb, performance énergétique, etc...).

Ses clients sont des particuliers, des entreprises ou des collectivités, pour lesquels il réalise également les expertises amiante et plomb avant travaux ou démolition d'un bâtiment. Imposé par la loi aux propriétaires, il s'agit d'établir un état des lieux technique complet du bâti.

Walter Bonazza est aussi spécialisé dans les audits thermiques et énergétiques ainsi que dans la réalisation d'études « accessibilité handicapés » pour la mise en conformité des établissements recevant du public et dans un proche avenir dans la Qualité de l'Air Intérieur (QAI).

Pour en savoir plus : www.d-pro.fr et pour le joindre : 06.33.16.51.90 / wbonazza@d-pro.fr

MON CRÉDIT

Agent immobilier depuis quatre ans, Sandrine Mussel travaille sous l'enseigne CIMM IMMOBILIER. En débutant avec la transaction immobilière, Sandrine a ensuite souhaité apporter un nouveau service avec la location il y a deux ans.

Depuis un an, elle propose également le courtage en prêts immobiliers sous l'enseigne « Mon Crédit », société basée à Voiron depuis plus de 10 ans.

Installée dans le bâtiment « Mathon » au 650 B, ZI La Gloriette, et ayant des conventions avec plusieurs organismes bancaires, Sandrine Mussel est à même de proposer les meilleures conditions de prêts et d'assurances pour ses clients qui peuvent ainsi bénéficier d'un accompagnement complet de la recherche d'un bien immobilier



à la concrétisation du projet. Elle vous propose aussi un service de rachat de crédits.

Il est important de préciser que c'est un service gratuit pour les clients.

Pour la contacter :

Tél : 06.47.80.22.62 - mail : moncredit.sandrine@gmail.com

L'ENVERRES ET L'ENDROIT

Ouvert depuis début septembre, le restaurant « L'enverres et l'endroit » vous accueille au 150 ZI La Gloriette, du lundi au samedi à midi et les jeudi, vendredi et samedi soirs.



Après avoir tenu un restaurant à Grenoble, Olivier Faravelon, le propriétaire des lieux, a souhaité ouvrir ce nouvel établissement, dans notre commune où il habite depuis de nombreuses années.

Son métier depuis 30 ans, c'est la cuisine ! Il propose donc à ses clients des « plats maison », composés de produits de saison venus du marché. Pour sa cuisine, Olivier tient à s'approvisionner chez des producteurs locaux et travaille presque exclusivement des produits frais.

Ainsi, pour maintenir ce niveau d'exigence, Olivier Faravelon propose chaque midi une carte réduite, avec au choix, un plat du jour, une viande grillée ou des ravioles.

« L'enverres et l'endroit » c'est également un bar à vin, avec plus de 100 références, où l'on peut déguster des tapas en soirée.

Sur place, on trouve aussi un rayon d'épicerie fine.

En été, l'établissement proposera une terrasse en extérieur.

Réservation conseillée au 04.76.38.22.14

lenverresetlendroit@gmail.com

environnement

IMPORTANT

Le dernier épisode neigeux a provoqué de très nombreuses chutes de branches sur les voies communales. Les services techniques se sont largement mobilisés pour réparer les désordres.

Cette situation a révélé l'urgence d'élaguer tous les arbres dont les branches risquent de tomber sur les routes à cause de la neige, du vent, ou aux passages des cars scolaires, des camions et des engins agricoles.

Elagage des arbres : une obligation pour les propriétaires !

On rappelle que ces élagages relèvent de la responsabilité des propriétaires riverains.

La mairie leur demande expressément de faire le nécessaire dans les meilleurs délais.

Au printemps, la commune mandatera un prestataire pour élaguer systématiquement les végétaux qui « débordent » sur les chemins. Ces travaux seront ensuite facturés aux riverains qui n'auront pas fait le nécessaire chez eux.

Familles Rurales Association de Chatte a un nouveau président

Après 15 ans à la tête de l'AFR, Olivier Buisson laisse sa place de président. Qu'il soit ici particulièrement remercié pour son engagement au service de la jeunesse chattoise.

C'est Franck Marchand qui lui succède, épaulé par une nouvelle équipe de bénévoles dynamiques et motivés (voir photo). Le nouveau président a déjà connu l'engagement bénévole auprès d'un accueil de loisirs, c'est donc en homme d'expérience qu'il en prend les commandes.

L'accueil de loisirs chattois reste une exception sur le nouveau territoire de la SMVIC car, c'est une association qui gère l'accueil des enfants contrairement aux autres structures qui sont communales, voire intercommunales.

Pour le président et Caroline Borel, la directrice, cette différence est une force, car l'accueil se fait en un seul groupe réduit de 20 à 30 enfants maximum. Cette spécificité de groupe réduit permet de mettre en avant les valeurs de respect, de tolérance, d'entraide, d'ouverture à la différence, de solidarité et de convivialité. Toutes ces valeurs prévalent également dans les voyages jeunes, en été, organisés et animés par Gérald Poulat.



Franck Marchand et l'équipe de l'AFR



Ce sont 100 familles qui adhèrent à l'association et 150 enfants de 6 à 15 ans qui fréquentent le centre de loisirs. Les enfants viennent pour la qualité des activités proposées grâce à un vivier d'animateurs qualifiés. La programmation varie avec les saisons et offre un panel important d'activités (ski, piscine, aviron, karting...).

Pendant les vacances d'été le centre de loisirs, délocalisé au gymnase, connaît son apogée tant par sa fréquentation en hausse constante que par la diversité de ses activités.

Depuis 3 ans, pendant la période estivale, Caroline propose aux enfants une journée handisport dans le respect et la convivialité avec l'Equipe Française de Football pour Amputés (EFFA). Lors des matchs, les enfants valides, équipés de béquilles, prennent conscience de la difficulté du jeu.

En parallèle, grâce au partenariat avec le club de handball de St Marcellin, des fauteuils roulants sont prêtés aux enfants pour pratiquer cet autre sport dans des conditions de handicap.

Journée très enrichissante pour tous qui permet aux enfants de comprendre, accepter et mesurer le handicap et la différence.

Par ailleurs, des nuitées de camping sont organisées. Dormir sous une tente, avec un copain, non loin de la maison, est très rassurant pour les enfants comme pour les parents. Lors de ces soirées, chacun doit participer à l'organisation de la vie du camp (repas, vaisselle, rangement).

Enfin, l'AFR c'est aussi l'aide aux devoirs en partenariat avec le CCAS et les enseignants. Huit bénévoles (voir photos) viennent deux fois par



L'AFR est bien connue des familles pour son centre de loisirs.

semaine aider les enfants. Ils les accompagnent et proposent des méthodes de travail afin qu'ils puissent, en reprenant confiance en eux, faire leurs devoirs efficacement.

Le président et Caroline soulignent qu'ils ont bien conscience que le centre de loisirs ne pourrait fonctionner sans l'aide de la commune et de ses différents services (administratifs et techniques) ainsi que le soutien bénévole de Marie Claude Saporito à la comptabilité. Qu'ils en soient ici vivement remerciés.

L'association, par le biais de sa Fédération Nationale, est aussi une organisation de défense du consommateur. N'hésitez donc pas à prendre contact avec Caroline si vous avez un problème de consommation.

Nous vous invitons à notre Assemblée Générale le vendredi 23 février 2018 à 18h, au cours de laquelle sera dévoilé le nouveau nom du centre de loisirs choisi par vos enfants. Merci de venir nombreux à l'Espace Enfance jeunesse pour nous soutenir !



Les bénévoles de l'aide aux devoirs
Absente des photos : Marie De Crecy



Vous possédez du matériel de ski que vous n'utilisez plus ? Alors n'hésitez pas à en faire profiter l'Association Familles Rurales de Chatte afin qu'elle le mette à disposition de familles souhaitant profiter des plaisirs des sports d'hiver. Chaussures, skis et bâtons adultes comme enfants, en bon état nécessaire. Contact au 04.76.64.96.12.



Journée handicap

PACS : c'est possible en mairie depuis le 1^{er} novembre 2017

L'enregistrement des Pactes Civils de Solidarité (PACS), auparavant effectué principalement dans les tribunaux d'instances, a été transféré à l'Officier de l'État Civil de la mairie depuis le 1^{er} novembre dernier.

Le PACS, inscrit dans la loi depuis bientôt 10 ans, est une forme d'union civile. C'est un contrat conclu entre deux personnes majeures, de sexes différents ou de même sexe, pour organiser leur vie commune. Pour conclure un Pacs, certaines conditions doivent être réunies. Des documents sont exigés notamment une convention entre les partenaires qui sera enregistrée à la mairie.

Depuis le 1^{er} novembre, les personnes qui veulent conclure un Pacs doivent faire enregistrer leur déclaration conjointe soit à la mairie de leur lieu de résidence commune, soit auprès d'un notaire.

Pour tout renseignement, contacter le service de l'accueil mairie (tél : 04.76.38.45.30 - mairie@commune-chatte.fr)



Premier PACS enregistré à la mairie de Chatte le 13 novembre 2017
(Melle Caroline Prat et M. Benjamin Pellet).

portrait

Passionné de cuisine, Lionel Bourgeon est aux fourneaux...

Après sa première place au concours départemental de cuisine, organisé par les maîtres restaurateurs de l'Isère, nous avons rencontré Lionel, chez lui quartier de Malatras, afin de lui demander comment il avait régalé sa famille et ses amis durant les fêtes.

Voici un menu qu'il livre aimablement à votre savoir-faire pour régaler à votre tour, lors d'un long dimanche d'hiver, vos amis gourmets :

Voici un de ses menus :

Entrée :

Gravelax de saumon sur gelée d'agrumes, accompagné de mousselines de betteraves et carottes gingembre.

Plat :

Filet de canette des Dombes sauce vin de noix et miel accompagné d'une mousseline de panais Anthésite,

Butternut rôtie et chips de panais.

Dessert :

Tarte aux noix meringue italienne parfumée à la Chartreuse.

Lionel peut proposer bien d'autres « régals » qu'il pourra d'ailleurs bientôt cuisiner chez vous. Il envisage, en effet, de s'établir cuisinier auto entrepreneur, fonction qu'il exercera durant ses temps libres.



Le groupe

ON S'SERRE LES COUDES

Le groupe ON S'SERRE LES COUDES s'installe à Chatte, avec sa musique festive et populaire ! De la chanson française mêlant accordéon, guitare, clarinette et percussions, une bande de joyeux lurons pour qui la musique est synonyme de partage et de convivialité. Et grâce à la commune de Chatte, qui a mis à leur disposition un local, le groupe a désormais un lieu dédié pour répéter, créer et jouer en condition de scène, de quoi leur donner du cœur à l'ouvrage.

ON S'SERRE LES COUDES, c'est David Bazzoli à la clarinette, Chattois pur souche, Estelle Biolchini au chant et scie musicale, Marc Jourdan aux percussions, Frédéric Méléze à l'accordéon et Julien Rodet à la guitare. Ce groupe "c'est une aventure de copains où l'amitié s'est transformée en énergie créatrice au service de la musique" explique Bruno Barbier, Manager du groupe.

L'élément déclencheur est sans conteste la fête de la musique à Chevières, le 21 juin 2011, quand le groupe se produit sur scène pour la première fois. L'accueil chaleureux du public et une bonne dose d'adrénaline persuadent nos troubadours de continuer. Présence scénique, communication aisée avec son public, les dates s'enchaînent en Isère, Drôme et Royans-Vercors. Le répertoire s'enrichit petit à petit de compositions personnelles, des textes drôles, touchants ou festifs et qui se retrouvent dans un premier album composé de sept titres en 2014.

Leur participation au festival « Les Copains de l'Isère » parrainé par le chanteur PEP'S, dont le point d'orgue est un concert au Diapason à St Marcellin, une cinquantaine de concerts dans la région, à Valence, Grenoble, Villard de Lans, créent une petite notoriété locale. Théo Bertrand, alias Kévin de la série « Plus belle la

vie » diffusée sur France Télévision, se propose de réaliser un clip pour mettre en valeur un titre du groupe « Et Hop ! ». Le résultat est bluffant. Le doit-on au professionnalisme du réalisateur ou à la prestation étonnante de notre comédien guitariste Julien Rodet !

Après s'être ressourcé début 2017, le groupe s'est retrouvé à l'automne dernier et repart sur les chapeaux de roues. Leur nouvel opus « Huile de Coudes » est sorti officiellement le 15 janvier 2018. Enregistré et mixé au studio Tavernier à Montmiral, c'est 10 titres, un feuillet intérieur de 12 pages avec de sacrées surprises ! Le CD est disponible au prix de 8 € à l'office du tourisme de Saint Marcellin et au magasin Biocoop à Chatte. Toute info au 06.86.84.73.03.

Des concerts sont déjà programmés : au Lez'art café à Valence le 10 février, à l'ART-TI-CHO à Grenoble le 3 mars, à la salle des fêtes de Saint Laurent en Royans le 17 mars.

Toute l'équipe du groupe ON S'SERRE LES COUDES remercie la municipalité de Chatte pour son soutien et pour la nouvelle salle de répétition et espère croiser sur sa route de nombreux Chattoises et Chattois.

Vive la musique en liberté !

*Estelle Biolchini
Bruno Barbier*



Association THELEME : un début d'année prometteur

La troupe de théâtre de Thélème qui compte onze membres dont neuf acteurs s'est produite à Chatte les 17 et 18 janvier. Au programme son nouveau spectacle « Don Quichotte ». Le texte de Cervantès a été réécrit (en toute modestie et avec un grand respect) pour le dépoussiérer et le rendre accessible à tous les publics. Public qui était au rendez-vous lors des deux séances données à Chatte et qui a fort apprécié les tribulations du chevalier à la triste figure et de son fidèle écuyer Sancho.

L'originalité de ce spectacle a été de faire succéder les épisodes les plus connus de la quête de Don Quichotte comme « les moulins à vent » avec la rencontre d'héroïnes du théâtre classique comme Chimène ou Juliette, qui ont pris les traits de « Dulcinée » dame qui occupe les pensées du héros.

Neuf comédiens en scène en costumes plus ou moins d'époque, du chant, de la danse mais aussi de la poésie et de l'émotion.

La troupe a également joué avec succès son spectacle à St Nazaire en Royans, St Romans, Vinay et St Laurent en Royans et poursuivra à la rentrée sa tournée dans le canton et au-delà.



Parallèlement se prépare un nouveau spectacle plus contemporain mais Chut !! nous en reparlerons plus tard.

Thélème, c'est aussi une activité « Carnaval Vénitien », et après de nombreuses sorties à Venise, Remiremont, Annecy, Castres etc... le trimestre s'est achevé sur une prestation très réussie. En effet, le 26 avril les Amis du Vieux Beauvoir ont reçu les costumés Thélémiens et leurs invités à Beauvoir en Royans pour la troisième édition de « Venise à

Beauvoir ».

Au total 60 personnages dans leurs plus beaux atours ont enchantés le site médiéval devant un public nombreux et ravi.

D'autres prestations sont prévues à Vernoux en Vivarais le 31 mai, à Chanaz au bord du canal de Savière les 27 et 28 juin, au château du Touvet le 20 septembre notamment.

Pour plus de renseignements consultez le site de l'association : <http://www.association-theleme-isere.com>.



Médiathèque : Une année pleine de promesses ...

Pour 2018, la médiathèque va innover en proposant un club lecture, des après-midis partage intergénérationnel et en initiant du portage de livres à domicile. Son animatrice, consciente de la vocation culturelle de cet espace souhaite en faire un lieu d'échanges et de curiosité destiné à tous les Chattois pour des recherches, des lectures de presse, des découvertes de tablettes numériques ou liseuses ou encore, tout simplement, pour profiter de la convivialité du lieu.

Si vous êtes intéressés par une de ces activités, n'hésitez pas à contacter la médiathèque au numéro 04.76.38.46.24.



histoire

L'annexe de la mairie



Les travaux de rénovation de « l'annexe de la mairie », grande rue, avancent à grands pas et chacun peut voir la maquette du nouveau bâtiment quand il sera terminé.

Les anciens Chattois se souviennent-ils de ce qu'était cet immeuble ? Connaissent-ils son histoire ?

Sa construction, avec celle de la mairie actuelle, date sans doute de 1903.

Qu'abritait-il alors ?

Dans les écrits de mademoiselle Charrette* qui se souvenait de cette époque, il est dit qu'à l'étage se réunissait, chaque jeudi soir, pour répéter la « Société de Musique de Chatte ».

Plus tard, le bureau du maire et son secrétariat occuperont, à leur tour, tout cet étage.

Le rez de chaussée, quant à lui, servait de garage au véhicule des pompiers : sans doute à cette époque, une simple pompe à bras.

Dans les années 1950-60, les pompiers habitent toujours les lieux ; derrière une grande porte cochère en bois, souvent recouverte d'affiches publicitaires et d'annonces, on peut voir, fierté de nos sapeurs !, le camion américain « Dodge » équipé de sa moto-pompe.

Sur le toit du bâtiment se dressait la sirène d'alerte au feu que l'on déclenchait manuellement en brisant la vitre d'une petite boîte incrustée dans le mur ouest.

Enfin, bien à l'abri des regards, contre ce même mur, peut être les seules (?) toilettes publiques du village !

Lorsque les pompiers déménageront pour la caserne « Combarel », aujourd'hui dépôt municipal, le long de la salle Collenot, la mairie vien-

dra s'installer au rez de chaussée. L'étage deviendra la salle du conseil municipal et des mariages.

Quelques années plus tard, avec la construction des nouvelles écoles, la mairie intégrera ses locaux actuels et notre bâtiment abritera dès lors la bibliothèque du village. Puis avec la nouvelle médiathèque, les salles se libéreront et on se souvient du siège de l'ADMR en bas et du club de couture à l'étage.

**Mademoiselle Charrette est une Chattoise, professeure d'italien renommée au lycée de Saint-Marcellin puis à l'école normale de Grenoble.*



Festivités

Jumelage : toujours ouverts sur le monde et les échanges

En 2017, les rencontres liées au jumelage ont témoigné du véritable attachement qui lie notre commune à Brettheim et Roncone.

Après avoir accueilli à l'automne une délégation italienne, la municipalité a eu le plaisir de recevoir fin octobre ses amis bretteimois, pour célébrer le 20ème anniversaire de la première rencontre entre nos villages.

C'était en 1997, lors du festival européen de chœurs d'hommes.

Pour marquer cet évènement, un pommier a été planté au rond-point du jumelage par les élus et les représentants du comité de jumelage.



De belles illuminations

Comme chaque année, les services techniques ont tout mis en œuvre pour illuminer la commune de la plus jolie des manières.



Concert à l'EHPAD

En décembre, les musiciens de l'école municipale de musique sont allés rendre visite aux résidents de l'EHPAD, pour un concert très apprécié.



La Sainte-Barbe

La traditionnelle fête des sapeurs-pompiers a été l'occasion cette année encore de remettre diplômes et médailles.

Médaille d'honneur échelon argent à Frédéric Serve pour 20 ans de service.

Deux nouvelles recrues ont rejoint la caserne : Julie Bousson et Chloé Ferlin. Mais les sapeurs-pompiers de Chatte ont encore besoin de nouveaux volontaires !

En 2017, nos 19 sapeurs-pompiers ont effectué 338 interventions.

Convivialité et cadeaux de fin d'année pour nos aînés

En décembre, comme de coutume, c'est avec grand plaisir que la municipalité et le CCAS ont invité les aînés à se retrouver pour le convivial menu de Noël. Les 254 convives ont savouré le repas confectionné par le restaurant les Agapes, et les autres mets fournis par des artisans et commerçants locaux (Italia Mia l'Intensité du Goût et l'épicerie de la Forge). L'animation musicale était assurée par Lily Marteen et les élèves de l'école de musique, pour le plaisir de tous.

En parallèle, ce sont 99 colis commandés au Palais Fermier, qui ont été distribués. Espérons que cette petite visite des élus ou bénévoles, aura apporté à nos personnes malades, hospitalisés, en difficultés, un moment de réconfort.

Ces initiatives sont importantes afin de lutter contre l'isolement et développer la convivialité et la solidarité.



La cérémonie des vœux

Un des temps forts du début de l'année est la cérémonie des vœux du maire et de sa municipalité. Le public venu très nombreux a pu tout d'abord découvrir un film sur Chatte, vu du ciel, avec des prises de vues par drone, réalisé par une société spécialisée.

C'est à travers un autre film que le bilan des actions menées en 2017 a été présenté, avant qu'André Roux ne prenne la parole pour annoncer les projets 2018 (voir p.4-5). Dans son intervention, le maire a évoqué l'intercommunalité et les changements liés à la création, il y a un an, de Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté ; puis, il a tenu à remercier les sapeurs-pompiers, les services de la gendarmerie, de la perception et le personnel communal pour leur précieuse collaboration.

Innovation pour cette cérémonie 2018 : la soirée s'est poursuivie par une intervention de l'école municipale de musique, venue présenter quelques morceaux du concert qu'elle donnera le 5 mai prochain (voir p.5).



agenda

Lundi 12 février 2018

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU COMITÉ DE JUMELAGE

20h00 - Salle du cinéma

Mercredi 14 février 2018

UN TEMPS DES HISTOIRES

10h30 - Médiathèque

Samedi 17 février 2018

REPAS DANSANT DE L'ADMR

Animation orchestre MUSDANCE

Accueil apéritif à partir de 19h45

Repas servi à 21h15

Espace Vincendon Dumoulin

Réservations avant le 09/02 au

bureau de l'association

Samedi 24 février 2018

VIDE-GRENIER ORGANISÉ PAR L'ASSOCIATION TAPE DANS L'MIL

7h00-17h00

Espace Vincendon Dumoulin

06.49.62.57.22

Scène ouverte aux musiciens

Contact :

assotapedanslml@gmail.com

Mercredi 28 février 2018

ATELIER « SCOUBIDOUS »

(Après-midi partage)

de 14h00 à 17h00 à la Médiathèque

Dimanche 04 mars 2018

FÊTE ITALIENNE

Repas polenta avec musique

12h00 - Salle Alexandre Collenot

Uniquement sur réservation

04.76.38.53.41

04.76.38.19.73

**Samedi 24 et dimanche 25
mars 2018**

EXPOSITION « HISTORIQUE DE LA MFR »

Salle Alexandre Collenot

Organisée par Amede'us

Dimanche 25 mars 2018

PUCIER DU SOU DES ÉCOLES

de 8h30 à 17h00

Espace Vincendon Dumoulin

Les ateliers numériques
se poursuivent
à la médiathèque.

Prochaines séances :
**Mercredi 28 février,
14 mars, 28 mars, 25 avril,
16 et 30 mai.**

Inscriptions et renseignements
au 04.76.38.46.24

Mercredi 28 mars 2018

CONCOURS INTERCLUBS COINCHE ET PÉTANQUE

13h30 - Salle Alexandre Collenot /

Espace Vincendon Dumoulin

Ouvert à tous - Tarif : 6 €

Mercredi 28 mars 2018

ATELIER « CARTE DE PÂQUES EN KIRIGAMI »

(Après-midi partage)

de 14h00 à 17h00 à la Médiathèque

Samedi 07 avril 2018

CONCERT REGGAE

Organisé par l'association Tape

dans l'mil - Avec la participation

d'akousty roots, masta coco et

missah et weedo feat tiyab

Restauration sur place

20 h - Espace Vincendon Dumoulin

Entrée : 5 €

Vendredi 13 avril 2018

DON DU SANG

de 16h30 à 19h30

Salle Alexandre Collenot

Vendredi 27 avril 2018

DÎNER-SPECTACLE ORGANISÉ PAR THÉLÈME

Pièce : « Tel est pris qui croyait
prendre »

Dîner médiéval préparé par le res-
taurant Sainte-Philomène

Salle Alexandre Collenot

Ouverture salle : 19h30

Début du spectacle : 20h00

Tarif : 20 € - Réservation obligatoire

au 04.76.38.21.75

Samedi 05 mai 2018

CONCERT DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE

avec la participation de la

médiathèque et de Jean-Claude

Chojcan autour du conte russe

« Vassilissa la grenouille » et des

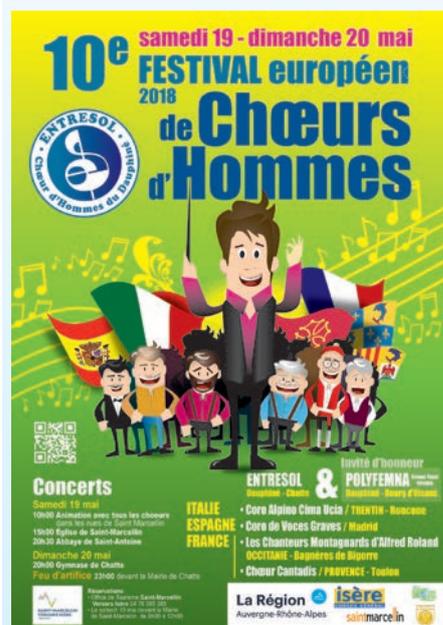
musiques des Balkans

20h00 - Salle Alexandre Collenot

**Samedi 19 et dimanche 20
mai 2018**

10^e FESTIVAL EUROPÉEN DE CHŒUR D'HOMMES

Programme p.6



Samedi 26 mai 2018

ELECTION DE LADY & LORD FRANCE

20h30 - Espace Vincendon Dumoulin

Tarifs :

25 € en prévente / 29 € sur place

Judi 31 mai 2018

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ADMR

18 h - Salle Alexandre Collenot